

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18437 - 72ÈME ANNÉE

La présidente du Conseil départemental, un député de La Réunion et un maire condamnés dans une affaire de discrimination à l'embauche

Le procès de l'affaire de Terre-Rouge relance la proposition des deux grands services



Près de 30% des Réunionnais sont au chômage. Tout doit être mis en oeuvre pour la transparence dans les conditions de recrutement.

Depuis plusieurs années, le PCR propose la mutualisation des emplois de l'environnement et de l'aide à la personne dans deux grands services d'intérêt public, gérés par une instance paritaire composée des représentants des chômeurs, des syndicats, des collectivités et de l'État. Le Foyer de Terre-Rouge entre dans le champ de ces secteurs d'activité. Cette proposition a le mérite de permettre la transparence dans les recrutements et de les rendre indépendants des échéances électorales.

Le tribunal correctionnel de Saint-Pierre a rendu hier son verdict dans l'affaire du foyer de Terre-Rouge. Après les élections cantonales de 2008, 15 personnes avaient perdu leur emploi. Elles avaient été remplacées par des personnes qui n'avaient pas toutes les compétences nécessaires pour exercer dans un établissement destiné aux enfants en difficulté.

Trois élus condamnés

Les juges ont suivi les réquisitions du procureur lors du procès des 10 et 11 mars derniers. Trois élus ont été condamnés.

Pour discrimination à l'embauche, Nassimah Dindar, présidente du Conseil départemental, écope de 3 ans d'inéligibilité, 6 mois de prison avec sursis et 30 000 euros d'amende. Pour complicité, Jean-Jacques Vlody, député de La Réunion et vice-président du Département au moment des faits est condamné à 18 mois d'inéligibilité, 6 mois de prison avec sursis et 30 000 euros d'amende.

Pour Bachil Valy, actuellement conseiller régional et maire de l'Entre-Deux, vice-président du Département au moment des faits, les juges ont décidé de sanctionner une complicité de discrimination à l'embauche par une peine de 1 an d'inéligibilité, 4 mois de prison avec sursis et 10 000 euros d'amende.

Michel Soucramanien, ancien membre du cabinet du Conseil général, a été condamné à 6 mois de prison ferme. Yvon Bello, ancien élu mis en examen, a été relaxé.

Il est fort probable que les trois élus feront appel de ces condamnations, ce qui suspendra le jugement et leur permettra de garder leurs mandats jusqu'au procès en appel.

Pour la transparence

Ce verdict est tombé comme un coup de tonnerre. Il sanctionne des pratiques qui ont lieu dans un pays où le chômage fait des ravages. Il touche des élus de premier plan, notamment la présidente de la collectivité qui gère le budget le plus important de La Réunion, et un parlementaire.

Depuis plusieurs années, le PCR propose un autre moyen de gérer les emplois dans les services d'intérêt public. Il considère que dans les services à la personne, secteur dont relève le Foyer de Terre-Rouge, et dans l'environnement, il existe un

gisement d'emplois durables.

Le PCR préconise la mutualisation de tous ces emplois dans deux grands services correspondant à ces secteurs d'activité. Le recrutement des travailleurs et leur gestion serait alors confiée à une instance paritaire regroupant toutes les personnes concernées : les représentants des chômeurs, les syndicats, les collectivités et l'État. Toutes les décisions seraient alors prises dans la transparence, et échapperaient à l'influence du calendrier électoral. Cette idée a le mérite de décharger

les élus d'un rôle d'employeur pour lequel ils ne sont pas destinés. Les élections ont en effet pour but de désigner des responsables politiques, pas des patrons. Cela mettra aussi fin aux promesses d'emploi faites par des candidats peu scrupuleux, et aux affaires comme celle du Foyer de Terre-Rouge où les perdants sont les travailleurs et les usagers d'un service d'intérêt public.

M.M.

Plusieurs journalistes blessés dont un plongé dans le coma

RSF dénonce les violences policières contre des journalistes en marge des manifestations

Reporters sans frontières (RSF) appelle le gouvernement à mettre fin aux violences policières contre des journalistes après une série d'incidents survenus ces derniers jours.

« Reporters sans frontières exprime sa très vive inquiétude après les violences policières perpétrées ces derniers jours par les forces de l'ordre contre des reporters à l'occasion des manifestations contre la loi travail. Certains journalistes n'hésitent plus à dire que leur brassard presse fait d'eux une cible. Les témoignages photo et vidéo qui circulent sur les réseaux sociaux se multiplient.

L'organisation, qui observe une recrudescence de pratiques violentes et illégitimes des forces de l'ordre, exhorte les plus hautes autorités de l'Etat à condamner ces agissements.

Le 17 mai dernier, le vidéaste Joël Labat se trouve place Denfert-Rochereau pour capturer des images de la manifestation.

Sa vidéo publiée sur le site Reporterre montre le cameraman pris pour cible par un tir tendu de grenade lacrymogène visant à l'empêcher de filmer. Le tir tendu est formellement interdit. Le vidéaste, qui a porté plainte, s'en tire avec un hématome géant sur la cuisse.

Autre témoignage : celui du rédacteur en chef du magazine « Politis » Michel Soudais qui doit son salut le 26 mai dernier à du matériel logé dans sa veste.

« Je couvrais le rassemblement aux abords de la Place de la Nation, mon brassard presse bien en évidence quand je vois un CRS foncer sur moi et m'asséner un coup de matraque dans le ventre. Mon boîtier n'a pas résisté et c'est le téléobjectif planqué dans ma veste qui m'a protégé. Pour moi c'est clair, ce sont les journalistes qui sont visés », nous raconte ce journaliste expérimenté.

Plus alarmant encore, le cas d'un photographe indépendant grièvement blessé en fin de manifestation aux abords du cours de Vincennes ce même 26 mai.

Quand un gendarme tente de disperser la foule à l'aide d'une grenade de désencerclement, le journaliste est touché à la tempe et s'écroule. Une double enquête judiciaire et administrative a été ouverte. Le défenseur des droits s'est saisi de l'affaire.

Quatre jours après les incidents, le jeune homme est toujours hospitalisé sous sédation dans un établissement parisien et le Ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve a assuré à sa famille que tout serait mis en œuvre pour faire la lumière sur les circonstances du drame.

La France occupe la 45e position sur 180 dans le classement mondial de la liberté de la presse 2016 établi par RSF. »

Édito

Mayotte : des policiers plutôt que des logements

La crise continue à Mayotte. L'État a organisé une contre-offensive médiatique hier. À Paris, le gouvernement a annoncé un plan d'actions. Les mesures phares sont l'arrivée de renforts de police. Des moyens supplémentaires seront alloués à la prévention de la délinquance, et à la lutte contre les immigrants qui cherchent à entrer clandestinement dans l'île par bateau. Dans les écoles, le système des élèves pairs sera mis en œuvre, a annoncé la ministre des Outre-mer. Ce sont des jeunes qui sont chargés de jouer les médiateurs et de signaler les problèmes à l'administration.

À Mayotte, les expulsions continuent. Cette fois, c'est l'État qui s'y met. Une centaine de policiers, préfet en tête, ont délogé des familles accusées d'occuper illégalement des terrains, et leurs maisons démolies. Cette mesure est censée rassurer la population, car elle vise des habitants de bidonville suspectés de s'adonner à des activités de délinquance.

Ces méthodes ne vont pas contribuer à faire baisser la tension. Où vont aller les familles qui ont vu leur logement détruit par l'État ? Quant au renforcement des moyens de lutte contre l'immigration, il ne règle pas le problème de fond. Des personnes qui étaient des compatriotes il y a une génération sont en effet considérées comme des « étrangers ». À cause d'une décision de l'administration, elles sont obligées de risquer leur vie en tentant de traverser clandestinement l'océan Indien pour se rendre à Mayotte.

Les annonces du gouvernement ne concernent pas les victimes de son incapacité à assurer le respect de l'ordre républicain dans un département français. Plus d'un millier de personnes ont été expulsées de leur logement, leurs maisons et leurs biens ont été brûlés sans que l'État n'intervienne. Elles campent sur la place de la République de Mamoudzou, véritable camp de réfugiés sur le territoire de la République. Mais le gouvernement n'a rien annoncé pour leur relogement et leur indemnisation.

Quant au dispositif des élèves pairs, il rappelle le désengagement de l'État dans les services publics, une conséquence de la politique d'austérité menée depuis plusieurs années par le gouvernement qui se succèdent, de droite comme de gauche. Les écoles de Mayotte ont besoin de personnels supplémentaires, qu'attend l'État pour les recruter ?

Des policiers plutôt que des logements pour les familles qui ont tout perdu. Les victimes se souviendront longtemps de l'attitude de la France.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Concession d'un milliard d'euros de François Hollande au congrès des maires

Baisse des dotations de l'État : le gouvernement atteindra 90 % de l'objectif prévu

Hier au congrès des maires, François Hollande a annoncé que la baisse des dotations versées aux communes sera l'année prochaine de un milliard d'euros au lieu des deux milliards prévus. Cela représente moins de 10 % de la somme totale inscrite dans le plan d'économies sur trois ans présenté le 14 avril 2014.

Le président de la République a assisté hier au dernier jour du Congrès de l'Association des maires de France. Il a confirmé la poursuite de la baisse des subventions de l'État versées aux communes, mais elle sera plus faible que prévu. Au lieu de la diminution de deux milliards en 2017, ce sera un milliard. Cette annonce devra se confirmer lors du prochain budget. François Hollande a également indiqué que le fonds exceptionnel de soutien à l'investissement pour les communes passera de 1 à 1,2 milliard en 2017. Enfin, la réforme de la dotation globale de fonctionnement est repoussée.

Plan de 11 milliards annoncé en 2014

Dans le plan d'économies présenté le 16 avril 2016, le Premier ministre avait annoncé une réduction de 11 milliards d'euros sur 3 ans des subventions versées aux collectivités. Ce sont les communes qui doivent supporter la plus grande part de l'effort. À La Réunion, cette baisse s'est également appliquée, alors que la situation de ces institutions est différente de celle de la France. C'est tout d'abord lié à la croissance de la population. Elle entraîne une augmentation des besoins en services publics. Les mairies doivent par exemple assumer la construction de nouvelles écoles, ainsi que l'extension des réseaux d'assainissement et de traitement des dé-

chets.

C'est ensuite la situation sociale. Un fort taux de chômage persiste depuis plusieurs décennies à La Réunion. Il est à l'origine d'un fort



François Hollande hier au congrès des maires.

taux de pauvreté. Près de la moitié des Réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté. Cela explique pourquoi le potentiel fiscal des communes réunionnaises est inférieur de moitié à celui des communes de France de population comparable.

Conséquence de ce chômage de masse, les communes ont accepté de jouer un rôle d'amortisseur social. Ce sont souvent elles qui sont les employeurs les plus importants de leur territoire. Cette mission est soutenue par l'État, qui finance une grande partie des salaires des em-

ployés aidés dans les collectivités réunionnaises. C'est notamment le cas pour les emplois d'avenir, où l'État prend en charge 90 % du salaire net si le jeune travaille dans une collectivité.

Hausse des impôts à La Réunion

Cette situation a vu le développement d'une grande précarité. Environ 80 % des agents permanents des communes ne sont pas titulaires, ce qui a des répercussions pour les revenus des travailleurs et peut les placer sous la pression d'employeurs peu scrupuleux à l'approche des élections.

À La Réunion, la baisse des dotations versées par l'État est la justification invoquée dans les communes qui ont augmenté les impôts.

Si l'annonce du président de la République est confirmée par le gouvernement et le vote des députés, la baisse des dotations sera donc moins importante que prévue. Mais elle continuera à peser sur les finances des collectivités, en particulier à La Réunion.

M.M.

Billet philosophique

Alon fé nout domin !

De nouveaux événements viennent de confirmer et de démontrer concrètement que de larges rassemblements des forces vives du pays sont possibles pour changer notre société. Le tissage des liens entre Réunionnais pour les libérer de toutes les formes d'oppressions et d'injustices face aux divisions et aux indifférences cultivées par les classes dominantes peut se renforcer. Une piste à suivre pour construire notre avenir...

Nous citons d'abord l'organisation d'un très beau «Rassemblement Réunionnais pour Mayotte» sur le Parvis des Droits de l'Homme à Saint-Denis le samedi 28 mai «pour l'arrêt immédiat des violences collectives» dans cette île comorienne, «pour le rétablissement de l'état de droit dans l'île» et «pour une paix sociale durable à Mayotte». Ce rassemblement a été organisé par plus d'une dizaine d'associations réunionnaises et comoriennes, engagées dans le combat pour le respect des droits humains et il a montré à quel point il est important de renforcer la solidarité entre les peuples frères de l'Indianocéanie pour les libérer des effets souvent dramatiques du système néo-colonial en place dans notre région.

Comme le dit le communiqué de presse publié à cette occasion, «en dépit des alertes lancées, la situation à Mayotte n'a cessé de se dégrader ces derniers mois, mettant gravement en cause l'état de droit. Cette situation appelle désormais une réaction unanime et forte de la part de la société civile et des autorités responsables».

«Vivre ensemble comme des frères»

D'où cet appel lancé en conclusion : «Nous appelons tous les Réunionnais, au-delà de leur confession ou opinion, et spécialement les responsables associatifs, civils et politiques, à se joindre à nous pour exprimer une commune solidarité réunionnaise face à la crise que traverse Mayotte».

Plus de 200 personnes — militants syndicaux, politiques et associatifs — ont montré à quel point peut s'exprimer la fraternité entre Réunionnais et Comoriens. D'ailleurs, l'invitation à participer à ce rassemblement s'est terminée



Parmi les participants au «Rassemblement réunionnais pour Mayotte» le 28 mai à Saint-Denis, Jean-Marie et Jean-Marc Imira (au centre), du groupe de reggae Natty Dred, entourés par Érick Murin, président du CRAN (Conseil Représentatif des Associations Noires), et Maurice Gironcel, co-secrétaire général du Parti Communiste Réunionnais.

par la célèbre citation d'un grand philosophe et militant anti-raciste du siècle dernier, Martin Luther King : «Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots».

«Pou mazine nout domin»

Un autre événement mérite d'être cité comme exemple de la pensée créole réunionnaise créatrice d'un avenir meilleur : il s'agit des «Rencontres de l'éducation à l'environnement et au développement durable» organisées du 1er au 3 juin à Hell-Bourg par le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) avec plusieurs partenaires institutionnels et associatifs. Comme le dit Roger Ramchetty, président du CCEE, ces rencontres de

trois jours ont eu pour objectif de «permettre aux acteurs de se rencontrer, d'initier un espace de concertation en la matière, de travailler sur un projet collectif et de mobiliser les institutions sur l'importance d'inscrire un volet éducatif dans les politiques publiques».

Organisées dans le cadre de l'édition 2016 de la Semaine européenne du développement durable, ces rencontres ont eu un but très important : «Pou mazine nout domin». La concertation entre Réunionnais pour mettre en œuvre de façon libre, responsable et solidaire un nouveau modèle de développement est vraiment la voie à suivre; alon fé nout domin !

Roger Orlu

Oté

Si ou i déklansh lo van, ou i ramas la tanpète !

In foi anplis, somenn isi l'aktyalité i donn rézon nout provèrb : ni pé ankor in kou parl bann z'il komor épi Mayotte. Alon pran légzanp in moun, i égzis pa, mé i pé égzisté ; sirtou dann lo tan k'i kour. Apèl ali konm zot i vé, moin pou mon par m'apèl ali Abdallah. Kisa i lé Abdallah, sansa kisa li pé ète :

Kan la fé lo zé dé z'il, Abdallah té isi La Rényon. Li la vi bann maoré, shant la marséyèz épi roul azot dann drapo troi koulèr. Pou son par, li la ramas in kou poignar dann kèr ou son péi. Li la antrenn dopi étan pti é li té kontan partisip in gran konpétisyon mé la shyass nana gro vant é son l'ékip i partisip pa pars zot i pans la insilt z'ot péi. Zot i oi osi bonpé rényoné é mèm in minis La Frans pran pozisyon kont zot. Aprés, li aprann ké son péi lé mèm pa shoizi pou lo zé dé z'il a vnir mèm ké lété son tour. Li na plin z'ami i sava dann koisa-koisa épi tazantan li aprann bato la kapoté é lo moun la noiyé : kon bien z'ami, famiy, kamarad la fine noiyé dann so gran lo la ?

Mé dann son péi nana la télé, é nana sirtou internet, é dsi internet li pé antann parl lo djihad, li pé antann parl a guèr sint, li pé aprofondi in pé son konésans dann la rolisyon bann mizilman. Li pran kontak avèk demoun la parti fé la ghèr é li apran pa an avoir pèr la mor. Donk ala li lé pli for ké tout sak la mépriz ali ziska zordi é ala ké sé li k'i fé pèr banna é li pé rèv in sèl z'afèr sé mor an martir.

Kosa v'arivé, l'istoir i di pa ankor. Mé l'istoir i rapèl anou in n'afèr : « Si ou i déklansh lo van, ou i ramas la tanpète ! ». Obli pa sa é sirtou arète, si i ging, ankor, zoué avèk do fé !

Justin

« Bate lo fèr kan li lé sho ! » - In kozman po la rout

Alon bate lo fèr kank li lé sho ? Sa nana dann lo shanté l'internasyonale. Mon kamarad Denis i shant sa shak foi nana in manifèstasyon é li shant bien, mi pé dir azot. Lo fèr kan lé sho ? Mi koné pa si dann z'ot kartyé l'avé in maréshal féran : in souflé té i done do fé, é kan lo fèr té rouj la té bon pou fé kisoï in fèr pou la pate bèf osinonsa la pate shoval, té vré osi pou sèkl in rou d'sharète. Donk si lo fèr lé sho, lé pli fasil travaye ali ké si li lé fré. Pou moin sa i vé dir, kan lo zafèr lé paré, sé l'èr k'i fo déklansh lo mouvman, fèr sak nana a fèr, pars si ou i atann k'i frédi ou i ariv ar pa la gar. Ala koman mi oi lé shoz é mi pans zot i oi sa konm moin zot osi. Alé, ni rotrouv pli d'van, domin. Ni rotrouv, mon bann dalon !